

**MAIRIE
de
MORVILLARS**

90120



**N° 11
FEVRIER 2014**

**Vite lu..., vite su !
MORVI'LIGHT**

Agenda

Samedi 1^{er} Février et dimanche 2 Février 2014 : FUTSAL

Vous aimez le football ? Venez passer un moment agréable au gymnase de 14 h 00 à 18 h 00.

Mercredi 5 Février 2014 : Ramassage des encombrants.

Dimanche 9 février 2014 de 9 h 30 à 12 h 00 : au gymnase, dernière séance de Zumba.

Cours organisé par Sandrine MARMET. Entrée libre. Une corbeille sera mise à la disposition des danseurs au profit de l'association « Cœur de gazelles » qui acheminera des fournitures scolaires lors du rallye des gazelles (équipes féminines uniquement) qui aura lieu en mars prochain au Maroc. Pour tout renseignement appelez le 06 28 04 29 21.

Mercredi 12 Février 2014 à 18 h 30 : Réunion publique du canton de Grandvillars à la salle polyvalente de Grandvillars.

Samedi 15 Février 2014 à 10 h 00 : **INAUGURATION DU NOUVEL ESPACE D'ACCUEIL SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE** : Toutes les familles dont les enfants sont inscrits à l'école publique de Morvillars sont conviées à l'inauguration du nouvel espace. Une journée tout public sera organisée prochainement. Si vous êtes intéressés, merci de bien vouloir vous inscrire en mairie au **03 84 27 80 36**.

Lundi 17 Février 2014 à 19 h 30 : Réunion du Conseil Municipal. L'ordre du jour sera consultable sur le site Internet 3 jours avant ainsi que sur les panneaux d'affichage. Lors de cette séance, le compte administratif et le compte de gestion seront proposés au vote.

Samedi 22 Février 2014 à 10 h 00 : Tirage au sort des lots d'affouage en Mairie de Méziré.

Dimanche 23 Février 2014 à 12 h 00 : Repas des aînés de 65 ans et plus au château communal de Morvillars organisé par la municipalité.

La vie de la cité

Carte nationale d'identité

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

L'allongement de cinq ans concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures,
- Les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures, sans aucune démarche en mairie.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité pour les personnes mineures qui restent valables 10 ans.

Mise en garde de la gendarmerie

La Gendarmerie de Grandvillars nous informe que certains vols ont été commis sur les communes de VELLESCOT-GROSNE-BREBOTTE-NOVILLARD sur des exploitations agricoles, dépendances, appentis de résidence. Les auteurs recherchent principalement du matériel électroportatif, tel que tronçonneuse, débroussailleuse, ... La gendarmerie assure une surveillance particulière sur ces secteurs notamment en deuxième partie de nuit. **En cas d'urgence, composez le 17 ou le 112.**
Soyez vigilants !

Recensement citoyen/militaire

Nouvelle période pour le recensement citoyen : les jeunes (garçons et filles) nés entre le **01/01/1998** et le **31/03/1998** sont priés de se rendre personnellement en mairie munis :

- d'une pièce d'identité,
- du livret de famille des parents,
- d'une facture des parents datée de moins de 3 mois, justifiant le domicile (EDF, GDF).

VOTER : UN GESTE CITOYEN



Qui va-t-on élire les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

- Dans toutes les communes vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.
- Chaque bulletin de vote présentera deux listes, qui ne pourront être séparées :
 - Une de 15 noms, alternant hommes et femmes, candidats aux élections municipales,
 - L'autre de 3 noms qui seront les candidats pour être délégués à la Communauté d'Agglomération Belfortaine.

Ce type de scrutin ne permet pas le panachage.

Tout bulletin présentant des ratures ou des surcharges sera considéré comme nul.

Pour que le bulletin soit valable, aucun nom de candidat ne devra ni être retiré, ni être ajouté.

Qui peut voter lors des élections municipales et communautaires ?

- Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.
- Au moment du vote, tout électeur devra **présenter obligatoirement une pièce d'identité en cours de validité, en même temps que sa carte électorale** (carte d'identité, passeport, carte vitale avec photo ou permis de conduire).

Peut-on voter par procuration ?

- **Vous êtes absent le jour du scrutin ? Faites établir une procuration !**

Le vote par procuration permet à un électeur absent (le mandant) de se faire représenter au bureau de vote, le jour de l'élection, par un électeur de son choix (le mandataire).

Comment ?

La nouveauté depuis 2014 :

L'électeur souhaitant voter par procuration peut désormais remplir sa demande par internet en complétant le formulaire CERFA disponible en ligne :

<https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/qf/cerfa14952.do>

Où aller ?

Il est impératif de faire valider sa demande, au préalable imprimée, devant les autorités compétentes à savoir :

- à la gendarmerie ou au commissariat de police le plus proche de votre domicile,
- au Tribunal d'Instance, 5 place de la République à Belfort.

→ Le formulaire peut être également rempli sur place, devant les autorités compétentes.



MÉDIATHÈQUE

Février 2014

Cette année votre médiathèque participe au concours de dessin organisé par le Crédit Mutuel : **Concours Eurojeunes 2014**

« **dessins de rêves, emmène-nous dans ton imaginaire** ».

Tu as entre 6 et 18 ans, tu aimes dessiner, alors viens t'inscrire à la médiathèque.

Ce mois-ci à découvrir en médiathèque :

Secteur adulte :

- * ***Un fragile espoir*** de Hannah Richell
- * ***Six ans déjà*** de Harlan Coben

Secteur jeunesse :

- * ***Le temps des miracles*** d'Anne-Laure Bondoux
- * ***La quête du royaume perdu*** de Geronimo Stilton

Secteur des tout-petits :

- * ***Hugo l'escargot*** de Steven Caldwell
- * ***Chatouille le chaton*** de Céline Héno

APPEL AUX BÉNÉVOLES

• Si vous avez du temps libre, si vous aimez lire, la médiathèque recherche des bénévoles. Vous êtes intéressés, appelez le 03 84 54 11 55 ou le 03 84 27 80 36.